



INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 20 février 2014 :

Février

Le 21, rencontre préparatoire/ 6^e Carrefour des Communes du Finistère (CCF 2014), entre la directrice AMF 29 et les grands partenaires.

Le 25, obsèques de Monsieur Alphonse ARZEL, Président d'honneur de l'AMF 29, présence du Président de l'AMF 29, du 1^{er} vice-président, d'administrateurs, du Président sortant Monsieur Louis CARADEC, et de la directrice.

Le 28, signature de la convention de partenariat entre l'UBO, l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT renouvelant la mise en place du service formation des élus locaux (portage assuré par l'UBO) - Brest

Mars

Le 4, dernière réunion de Conseil d'administration de l'Association des maires du Finistère/ Mandature 2008/2014 - Brest

Le 6, rencontre entre le Président JONCOUR et la nouvelle Directrice Académique des services de l'Education nationale, Madame LOMBARDI-PASQUIER

Le 13, établissement des partenariats presse dans le cadre du CCF 2014 : réunion du Président de l'AMF 29 et des responsables départementaux, Monsieur Christian GOUEROU - Ouest-France- et Monsieur René PEREZ - Le Télégramme - Brest

Le 27, participation du Président de l'AMF 29, à l'Assemblée Générale du Crédit Agricole du Finistère - Brest

Le 30, à l'invitation de Monsieur le Préfet, présence du Président JONCOUR à la soirée électorale organisée à la préfecture du Finistère

Avril

Le 4, le Président AMF 29 et la directrice ont rencontré les représentantes de l'Association de Défense des Familles et de l'Individu Victimes de Sectes (ADFI) - Brest

Le 15, dans le cadre de l'organisation des conférences au Carrefour des Communes 2014, réunion entre la directrice et Jean-Louis LE CORVOISIER, animateur de tables- rondes - Brest

Le 16, réunion d'échange entre l'AMF 29 et le cabinet de Monsieur le Préfet, afin d'articuler le calendrier des différentes initiatives départementales d'accueil à l'intention des élus municipaux et communautaires - Quimper

Le 17, réunion entre la directrice AMF 29 et les représentants de la DDTM - Dossier CDCEA

Le 23, Réunion de travail de la directrice avec l'agence Bergame pour préparer la ponctuation artistique et les animations de la 6^e édition du Carrefour des communes et communautés de communes du Finistère - Brest

Le 25, participation de Monsieur Christian JOLIVET, représentant l'AMF 29 et Maire de Guiler sur Goyen, au Comité de suivi départemental des rythmes scolaires à la DDSEN.

Le mot du Président

Passation de pouvoirs à l'AMF 29 : organisation et calendrier

A l'occasion de ce changement de mandature, je souhaite présenter mes plus sincères félicitations aux nouvelles équipes et à celles reconduites dans leurs responsabilités.

Des souhaits de tout coeur, même si je ne peux plus désormais vous appeler «cher(e)s collègues» : comme annoncé de longue date, j'ai souhaité mettre un terme à mes fonctions de maire et président d'EPCI. Après presque quatre décennies d'exercice de mandats locaux, il me semblait bien légitime de laisser la place, avec le sentiment d'un devoir accompli dans l'intérêt général.

Quel sera le calendrier à suivre pour l'AMF 29 ?

Comme cela se passe tous les six ans, et dans le respect des statuts, le président en fin d'exercice s'attache à établir, en concertation, une liste d'union pluraliste destinée à prendre le relais du Conseil d'administration sortant. Comprenant un collège de vingt et un maires et de deux présidents d'EPCI, ce nouvel exécutif sera mis en place à Brest en clôture du 6^e Carrefour le 3 octobre prochain, et dans la foulée procédera à l'élection du nouveau président de l'AMF 29.

L'établissement de la liste d'union sera lancé après le 2 mai, date à laquelle les présidents des conseils communautaires seront tous élus. Elle sera faite en concertation avec les représentants des sensibilités républicaines présentes sur notre département, et bien entendu en toute transparence auprès de nos adhérents. Un courrier en ce sens sera ainsi adressé aux 283 maires et 26 présidents d'EPCI avant la mi-mai.

Traditionnellement, cette entente pluraliste permet le dépôt d'une liste unique, représentative des équilibres politiques, de la diversité des territoires urbains, ruraux, littoraux, et de la parité.

Il nous faudra ensuite respecter les délais statutaires liés à cette élection, puis vers la mi-juillet, un vote par correspondance sera ouvert



Photo : Franck Betermin

aux adhérents à jour de cotisation. La période estivale nous conduira à décaler à fin août la clôture de scrutin. En début de mois de septembre, se réunira enfin une commission pluraliste de dépouillement.

Cérémonie officielle de passation de pouvoirs, le 3 octobre 2014 :

En clôture du prochain Carrefour, je vous espère très nombreux pour venir en fin d'après-midi, le vendredi, accueillir le nouveau président de l'AMF 29, entouré de son équipe de 22 administrateurs. C'est un moment fort pour notre réseau. Je sais la fiabilité de l'engagement et de la solidarité qui continuera assurément à animer cette équipe pluraliste, dont les fonctions, je le rappelle ici, sont bénévoles.

L'équipe technique de l'AMF 29 s'attache déjà à monter une cérémonie de passation courte et dynamique : un partenariat avec la Cinéma-thèque de Bretagne devrait nous permettre de vous présenter un court métrage monté tout spécialement sur la vie passée des mairies en Finistère. Une découverte joyeuse et inédite vous sera ainsi proposée !

Vous me permettez de saisir ce grand rendez-vous pour venir vous dire, une dernière fois, ma gratitude pour m'avoir permis de présider l'association des maires et présidents d'EPCI du Finistère, et remercier toutes celles et ceux qui m'ont soutenu et aidé à répondre à ce grand honneur.

Dans cet intervalle de changement d'exécutif, il va de soit que les missions de notre réseau départemental AMF seront assurées avec pour objectif premier de faciliter l'exercice du mandat des élus communaux et communautaires. Créé en avril 1946, le réseau finistérien s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable pour vous rassembler, vous représenter et - le cas échéant - vous défendre !

Bien sincèrement,
Jean-René Joncour

Responsabilités,
Personnel,
Patrimoine...

Groupama Loire Bretagne vous assure
toutes les réponses.

www.groupama.fr



Clin d'œil

49 femmes-maires en Finistère



Avec l'application des nouveaux modes de scrutin, la question était en suspens : les élections municipales allaient-elles bouleverser le paysage de la parité dans les mairies françaises ?

Mathématiquement le nombre de candidates s'affichait plus important qu'en 2008 puisque les listes paritaires étaient pour la première fois obligatoires dans toutes les communes de plus de 1.000 habitants. Quel constat à l'arrivée ? Si les femmes ont bien été au rendez-vous sur les listes paritaires, il n'y a pas eu de grand bouleversement à la tête des mairies.

Sur notre département, quarante-neuf femmes sont désormais premiers magistrats (dont 22 réélues, une seule dirigeant une ville de plus de 10 000 habitants), soit six femmes maires de plus que lors de la dernière mandature.

Un article de la Gazette des communes donnait la situation de départ sur chaque département et pour le nôtre précisait que, sur les communes de plus de 1 000 habitants, 20 % des candidats têtes de listes étaient des femmes. Le Finistère se situait donc en pôle position pour la Bretagne déjà placée dans les «bons élèves» : 19 % de femmes têtes de listes pour le Morbihan, 17 % pour l'Ille et Vilaine, 16 % pour les Côtes-d'Armor.

Au final sur les 206 femmes maires élues en Bretagne, le Finistère a conservé son avance (17,31 %) : devant l'Ille et Vilaine (15,29 %, 54 femmes-maires), les Côtes d'Armor (15,55%, soit 58) et le Morbihan (17,24 %, soit 45).

Une seconde question se trouve souvent posée en tout début de mandature : l'exercice du mandat de maire est-il différent pour une femme ? Ce «marronnier» de la communication publique, a été abordé en 2008 par l'AMF 29 dans le cadre de son groupe de travail «femmes-maires». La réponse était unanimement «non», les responsabilités et la charge de travail s'avèrent les mêmes, mais parfois les charges familiales compliquent un peu plus la situation des femmes.

Un petit mot au passage, à l'attention des nouvelles élues, sur ce groupe de travail original :

Mis en place en 2003 à la demande des femmes édiles, le réseau AMF finistérien organise chaque année une rencontre sur une commune du département administrée par une femme. Un intervenant régional ou national, expert du sujet de débats choisi, se déplace pour l'occasion. Les femmes parlementaires sont traditionnellement invitées.

Cette rencontre pluraliste et cordiale se confirme appréciée : l'association a déjà reçu des messages pour connaître la date fixée pour cette année ! (communication à suivre).

Les infos en bref

Mandature 2014-2020

A l'heure d'impression de cette lettre, les données visant les bureaux communautaires ne sont pas connues.

Après les scrutins de mars dernier, voici quelques premières données visant les 283 maires finistériens :

- 158 maires reconduits dans leurs fonctions, soit un taux de renouvellement de 44 % (pour mémoire 41 % en 2001 et 46 % en 2008)
- Le maire le plus jeune ne change pas, il s'agit de Sébastien MIOSSEC, ré-élu sur la commune de Riec sur Bélon à 31 ans. Ceux ayant le plus long mandat non plus (1^{ère} élection : 1977) : Pierre ADAM, maire de Kernilis et Xavier BERTHOU, maire de Plounévezel
- Coté parité : 49 femmes maires (voir «clin d'œil» ci-contre)

Pour mémoire, 100 % des 283 communes et 26 EPCI du Finistère ont adhéré à l'AMF 29 lors de la mandature précédente, l'envoi des appels de cotisations se fait en début d'année (3 janvier 2014), adhérer au département ouvre droit automatiquement à toutes les publications et services du national (Pôle de juristes spécialisés - Service Intercommunalité). <http://www.amf.asso.fr/>

Accueil des nouvelles équipes par l'AMF 29 :

- **4 avril** : envoi 1^{er} courriel d'accueil aux maires (Présidents EPCI : le 5 mai)
- **7 avril** : envoi d'un courrier de bienvenue et collectage des nouvelles données par questionnaire (Présidents d'EPCI : le 5 mai)
- **8 avril** : envoi du nouveau programme de formation des élus, proposition de 80 modules de Formation sur 30 thèmes différents, 12 lieux de sessions sur le Finistère.

Inscriptions ouvertes : www.univ-brest.fr/formations-elus29

Grands rendez-vous à venir :

2 et 3 octobre : 6^e Carrefour des Communes et Communautés du Finistère

Plus de 2 000 congressistes attendus au Quartz Brest pour deux jours articulés entre conférences, ateliers, espace de 85 exposants (commercialisation close), remise de Trophées, moments de rencontres entre élus et d'échanges pour les congressistes, personnel territorial, partenaires, associations, administrations... Un événementiel attendu placé sous le signe de la cordialité.

En clôture du 6^e Carrefour : élection du nouveau Président et cérémonie de **passation de pouvoirs** au nouveau Conseil d'administration de l'AMF 29.

25, 26, 27 novembre, Congrès national des Maires de France à Paris (proposition d'organisation de votre déplacement et/ou hébergement par l'AMF 29)

12 décembre : Assemblée générale annuelle et cérémonie officielle de remise des diplômes d'honorariat aux nouveaux maires honoraires



La Préfecture et les services de l'Etat vous informent

Les élus référents «sécurité routière»

Un rôle déterminant pour réduire le nombre de victimes sur nos routes

Quarante et une personnes ont perdu la vie sur les routes du Finistère en 2013, et 776 ont été blessées, certaines en resteront marquées à vie.

Les causes principales de l'insécurité routière sont la vitesse et la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants. Jeunes, seniors et deux roues motorisés paient le plus lourd tribut à la mortalité routière.

Les efforts constants de prévention et de répression des comportements dangereux au volant ont permis de réduire le nombre d'accidents et leurs conséquences dramatiques.

Ces progrès restent fragiles. L'implication de tous les acteurs est un facteur de réussite des politiques publiques, en particulier celle des maires, en raison de leur rôle opérationnel sur les aménagements urbains, la mise en œuvre des documents d'urbanisation ainsi que de leur pouvoir réglementaire sur la vitesse de circulation automobile.

En outre, le développement des élus «référents sécurité routière» a permis, ces dernières années, de multiplier les initiatives de sensibilisation des publics locaux à la culture de sécurité routière : jeunes scolaires, collégiens, associations communales, seniors et utilisateurs de l'espace public autres que l'automobile.

Cette dynamique doit se poursuivre à l'occasion de la mise en place des nouvelles équipes municipales, il importe que chaque commune propose à un élu d'être le référent des services de l'Etat sur la thématique sécurité routière.

Un comité de pilotage (élus communaux, Conseil général, AMF, services de l'Etat-DDTM) se réunira à l'issue des désignations pour définir un programme d'actions dont plusieurs ont déjà été engagées localement :

- formations thématiques des élus, animateurs jeunesse, policiers municipaux... sur :
 - les publics fragiles (seniors, jeunes scolaires, deux roues),
 - la communication locale en matière de sécurité routière,
 - les transports scolaires,
 - les déplacements doux,
 - l'accessibilité,
 - la réglementation et les contrôles.
- appui technique et accompagnement à la mise en œuvre de projets d'aménagement,
- prêt de radars pédagogiques, dont l'efficacité est réelle pour faire «lever le pied» aux automobilistes en entrées de ville, 90 communes en ont bénéficié en 2013.

C'est la mobilisation de tous les partenaires sur la durée qui a donné des résultats concrets en changeant progressivement les comportements de nos concitoyens au volant.

Beaucoup reste à faire. L'engagement des maires et des élus référents «sécurité routière» sera, à nouveau, déterminant, pour que les routes du Finistère soient encore plus sûres, en espace rural ou urbain.

En direct avec le Conseil Général

Vendredi 13 juin : le Conseil général rencontre les élus municipaux et communautaires du Finistère au Domaine de Trévarez

Le Conseil général est aux côtés des communes et des intercommunalités pour soutenir leurs investissements et les actions qu'elles mettent en place. Cet engagement, qui s'est amplifié au travers des contrats de territoire établis depuis 2009, est aujourd'hui renforcé par divers dispositifs partenariaux entre le Conseil général et les communes et intercommunalités.

Ainsi, en décembre 2012, l'Assemblée départementale a décidé de créer un CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) pour le Finistère. Cette structure a pour vocation la promotion de la qualité architecturale urbaine, paysagère et environnementale. Investie d'une mission de service public, elle agit pour les communes, intercommunalités, particuliers, associations...

Un an plus tard, le Conseil général et une cinquantaine de communes et intercommunalités ont créé ensemble un établissement public d'assistance à l'ingénierie locale, intitulé «Finistère ingénierie assistance». Cet établissement public vise à apporter à ses membres une assistance à maîtrise d'ouvrage essentiellement pré-opérationnelle (aménagement, voirie, bâtiments, eau et assainissement) et à devenir un guichet unique au service des élus finistériens pour leur conseiller le meilleur interlocuteur pour mener à bien leurs projets.

Ces outils s'intègrent à un cadre partenarial plus large qui fera l'objet d'une journée d'échange le **vendredi 13 juin** prochain au Domaine départemental de Trévarez à Saint-Goazec, à l'initiative du Conseil général.

Ce temps d'information et d'échange est ouvert à tous les élus municipaux et communautaires, qu'ils soient Maires, adjoints ou conseillers municipaux, afin d'informer aussi largement que possible sur le soutien et l'accompagnement que le Conseil général peut apporter aux projets qu'ils porteront durant les six prochaines années.

Après une matinée (10h-12h30) consacrée à la présentation des partenariats Conseil général/collectivités et des outils au service des territoires, sous la présidence de Pierre Maille, un déjeuner sur site sera proposé. L'après-midi (14h30-16h), 4 ateliers thématiques permettront d'échanger en groupes plus restreints sur différents sujets :

- Les politiques d'aménagement et du cadre de vie (numérique, voirie, centre bourg, eau potable, assainissement, espaces naturels sensibles...)
- Les politiques d'action sociale et de solidarité à tous les âges de la vie (Territoires d'Action Sociale, enfance et famille, protection des publics vulnérables...)
- Les services et besoins de proximité essentiels à la vie quotidienne des citoyens (Quels sont ces services et besoins ? Qui doit les assurer et comment les organiser ?)
- Le Schéma Départemental de Développement Touristique 2014-2018 (les actions prévues, les dispositifs de soutien aux collectivités et autres porteurs de projets, le guide de l'élu au tourisme...)

Inscriptions et renseignements : www.cg29.fr/rencontre13juin2014



Crédit Agricole
Partenaire et acteur du développement local

ARBRES ENTRETENUS = COURANT MAINTENU

Les crises météorologiques montrent tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Les tempêtes de fin 2013 et début 2014 en ont été une parfaite illustration : nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures d'électricité souvent longues et pénalisantes.

Voici quelques rappels destinés aux propriétaires d'arbres sur vos communes

L'élagage : une action indispensable

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques



LES GESTES INDISPENSABLES POUR MA SECURITE

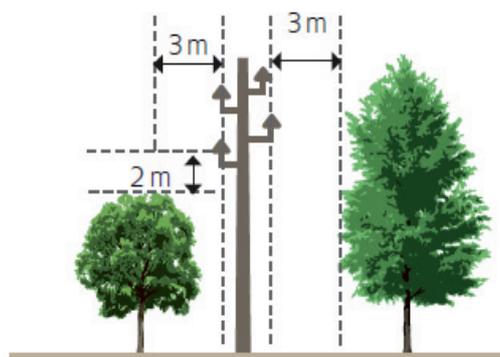
Il est vivement recommandé de

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de 3 mètres d'une ligne
- Ne pas toucher les fils, même tombés à terre
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'ERDF suite à la déclaration de travaux

Si vous repérez une situation dangereuse

Contactez immédiatement le

09 726 750 29



Le saviez-vous ? : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien les assureurs pourraient refuser de garantir les dommages causés.

Qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés). Je dois m'assurer que la chute d'un de mes arbres m'entraînera pas de dommage sur une ligne électrique.

L'élagage est à la charge d'ERDF

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est en propriété privée, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

ERDF met à disposition des plaquettes d'information dans chaque mairie

Le Bon Conseil : Elaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.



FORMATIONS DES ÉLUS LOCAUX 2014

THÈMES	INTERVENANTS	DATES ET LIEUX
LES NOUVEAUX MAIRES		
Maire : mode d'emploi Quelques conseils aux nouveaux maires et adjoints (3h)	Jean-Claude SACRE Ancien Président d'EPCI - Ancien Maire	Morlaix - Lundi 5 mai 9h à 12h Trégunc - Mardi 6 mai 17h à 20h Brest - Lundi 12 mai 17h à 20h
Mairie : découverte de l'environnement institutionnel pour nouveaux maires et adjoints (3h)	Jean-Claude SACRE Ancien Président d'EPCI - Ancien Maire	Concarneau - Jeudi 15 mai 17h à 20h Lesneven - Lundi 19 mai 14h à 17h Pleyben - Jeudi 22 mai 14h à 17h
RESSOURCES HUMAINES		
Élu : me voici employeur 10 conseils en RH pour bien débuter son mandat (3h)	Annie KERIBIN Directrice Générale Adjointe CDG29 Bernard BREUILLER Directeur Général CDG29	Communes de - de 50 agents Brest - Mardi 13 mai 17h à 20h Carhaix - Mardi 17 juin 14h à 17h Communes de + de 50 agents Quimper - Vendredi 16 mai 17h à 20h
La relation Maire/DG : un duo à former et la place de l' élu dans le management de la collectivité (3h)	Annie KERIBIN Directrice Générale Adjointe CDG29 Bernard BREUILLER Directeur Général CDG29	Brest - Mardi 3 juin 17h à 20h Concarneau - Mercredi 11 juin 9h à 12h
Auditer les Ressources Humaines de la collectivité (3h)	Annie KERIBIN Directrice Générale Adjointe CDG29 Bernard BREUILLER Directeur Général CDG29	Quimper - Mercredi 8 octobre 17h à 20h Ploudaniel - Samedi 11 octobre 9h à 12h
Les statuts des personnels de la fonction publique (3h)	Delphine LE GUERSON Responsable du pôle emploi territorial CDG29	Trégunc - Jeudi 19 juin 14h à 17h Lesneven - Jeudi 26 juin 9h à 12h
L'évaluation du personnel : pourquoi et comment ? (3h)	Delphine LE GUERSON Responsable du pôle emploi territorial CDG29	Carhaix - Vendredi 12 septembre 14h à 17h Brest - Lundi 22 septembre 14h à 17h
DROIT		
Le statut de l' élu local (3h)	Annie KERIBIN Directrice Générale Adjointe CDG29	Quimper - Samedi 26 avril 9h à 12h Morlaix - Mardi 6 mai 14h à 17h
Bien sécuriser les décisions de sa collectivité (3h)	Sandrine JOURDON Directrice Administration Générale en collectivité	Quimper - Mercredi 18 juin 17h à 20h Brest - Samedi 28 juin 9h à 12h
Responsabilité pénale de l' élu (6h)	Gildas ROUSSEL Maître de conférences en Droit Privé UBO	Brest - Lundi 8 septembre 9h à 17h Concarneau - Jeudi 18 septembre 9h à 17h
Les élus «minoritaires» : droits et prérogatives (3h)	Mathieu DOAT Professeur en Droit Public UBO	Trégunc - Jeudi 25 septembre 17h à 20h Lesneven - Jeudi 2 octobre 14h à 17h
FINANCES LOCALES		
Bases et fondamentaux des finances locales (3h)	Luce CEAU Responsable Analyses Financières et Fiscalité en EPCI Eric HENNEBAUX Directeur Général des Services en collectivité Thierry GUILLERM Directeur Général Adjoint CDG29 Emilie TROADEC Directrice Générale des Services en collectivité	Lanrivouré - Lundi 26 mai 17h à 20h St Pol de Léon - Mercredi 28 mai 9h à 12h Quimper - Lundi 2 juin 17h à 20h Ploudaniel - Samedi 14 juin 9h à 12h Pleyben - Vendredi 20 juin 14h à 17h Trégunc - Samedi 28 juin 9h à 12h Carhaix - Vendredi 5 septembre 14h à 17h Concarneau - Mardi 23 septembre 17h à 20h
Fiscalité : quelles marges de manœuvre ? (3h)	Luce CEAU Responsable Analyses Financières et Fiscalité en EPCI	Trégunc - Samedi 4 octobre 9h à 12h Brest - Lundi 13 octobre 14h à 17h
Élaborer un budget (3h)	Eric HENNEBAUX Directeur Général des Services en collectivité Thierry GUILLERM Directeur Général Adjoint CDG29 Emilie TROADEC Directrice Générale des Services en collectivité	Quimper - Mercredi 19 novembre 9h à 12h Ploudaniel - Samedi 29 novembre 9h à 12h Carhaix - Jeudi 11 décembre 9h à 12h
Achats et marchés publics : règles de base (3h)	Renaud BROSSARD Directeur Adjoint des Agences Techniques Départementales CG29	Trégunc - Samedi 21 juin 9h à 12h Brest - Lundi 1 ^{er} septembre 17h à 20h Morlaix - Mercredi 8 octobre 14h à 17h

 Renseignements (inscription, tarifs...): www.univ.brest.fr/formations-elus29



Avec SNCF, le Finistère choisit l' écomobilité.





URBANISME

<p>Introduction au Droit de l'Urbanisme (6h) Les deux séances ci-dessous représentent un même et unique module. Les acteurs de l'Urbanisme (3h) Les outils en Urbanisme (3h)</p>	<p>Luc SALOMON Chef du pôle application du droit des sols DDTM 29 Loïc PRIEUR Enseignant-Chercheur à Paris Sorbonne en Droit Public. Avocat.</p>	<p>Concarneau - Mercredi 4 juin 9h à 17h Brest - Mardi 24 juin 9h à 17h Quimper - Mercredi 3 septembre 9h à 17h Morlaix - Mardi 16 septembre 9h à 17h</p>
<p>Politique foncière : Qui intervient sur le territoire ? Pourquoi ? Comment construire de la cohérence ? (3h)</p>	<p>Benjamin GREBOT Directeur des dynamiques urbaines en EPCI</p>	<p>Brest - Jeudi 16 octobre 17h à 20h Quimper - Jeudi 13 novembre 14h à 17h</p>
<p>Le PLU intercommunal: outil stratégique pour le développement territorial (3h)</p>	<p>Benjamin GREBOT Directeur des dynamiques urbaines en EPCI</p>	<p>Brest - Jeudi 27 novembre 17h à 20h Quimper - Jeudi 4 décembre 17h à 20h</p>
<p>Les autorisations d'Urbanisme en pratique : permis, certificats d'urbanisme, déclarations préalables et contentieux (6h)</p>	<p>Luc SALOMON Chef du pôle application du droit des sols DDTM 29</p>	<p>Morlaix - Lundi 29 septembre 9h à 17h Concarneau - Mardi 14 octobre 9h à 17h</p>

POLITIQUES PUBLIQUES

<p>Découvrir les grands enjeux de l'action sociale, repérer les acteurs et leurs compétences et identifier les possibilités d'action (3h)</p>	<p>Marie VINCENT Directrice Générale Adjointe CG29</p>	<p>Brest - Samedi 14 juin 9h à 12h Quimper - Lundi 30 juin 17h à 20h St Pol de Léon - Jeudi 3 juillet 14h à 17h Concarneau - Vendredi 12 septembre 14h à 17h</p>
<p>Le cadre institutionnel et juridique du fonctionnement de l'enseignement du 1^{er} degré (3h)</p>	<p>Nolwenn LECUYER Directrice de Secteur Enfance en collectivité</p>	<p>Ploudaniel - Samedi 27 septembre 9h à 12h</p>
<p>Projet éducatif local, projet éducatif territorial, contrat éducatif local : de quoi parle-t-on ? (3h)</p>	<p>Christelle POULIQUEN Consultante en politiques publiques locales</p>	<p>Quimper - Vendredi 10 octobre 9h à 12h Morlaix - Mercredi 12 novembre 14h à 17h</p>
<p>Rythmes scolaires : trois mois pour mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dans la commune (3h)</p>	<p>Christelle POULIQUEN Consultante en politiques publiques locales</p>	<p>Quimper - Vendredi 25 avril 14h à 17h Lesneven - Vendredi 16 mai 9h à 12h</p>
<p>Rythmes scolaires : retour d'expériences sur la mise en place de la réforme dans la commune (3h)</p>	<p>Christelle POULIQUEN Consultante en politiques publiques locales</p>	<p>Quimper - Mercredi 25 juin 14h à 17h Brest - Mardi 1^{er} juillet 17h à 20h</p>
<p>La commune et les associations (3h)</p>	<p>Roger MORIN Ancien DGS de collectivité et de l'INET</p>	<p>Lesneven - Mardi 18 novembre 17h à 20h Quimper - Lundi 24 novembre 17h à 20h</p>

INTERCOMMUNALITÉ

<p>Intercommunalité, ce que vous devez savoir (3h)</p>	<p>Dominique AZOU Directeur Général des Services en EPCI</p>	<p>Carhaix - Mercredi 14 mai 14h à 17h Brest - Mardi 10 juin 17h à 20h Concarneau - Vendredi 4 juillet 14h à 17h Morlaix - Jeudi 11 septembre 14h à 17h</p>
<p>Le schéma directeur de mutualisation (3h)</p>	<p>Jean-Luc ROPARS Directeur Général des Services en EPCI</p>	<p>Ploudaniel - Lundi 1^{er} décembre 14h à 17h Quimper - Jeudi 18 décembre 14h à 17h</p>

COMMUNICATION

<p>Bien appréhender la prise de parole en public et le débat (6h)</p>	<p>Patrick JAUBERT Consultant Ressources Humaines</p>	<p>Concarneau - Lundi 8 décembre 9h à 17h Lesneven - Lundi 15 décembre 9h à 17h</p>
<p>Animation de réunion (6h)</p>	<p>Patrick JAUBERT Consultant Ressources Humaines</p>	<p>Trégunc - Lundi 3 novembre 9h à 17h St Pol de Léon - Vendredi 21 novembre 9h à 17h</p>
<p>Améliorer mon bulletin municipal et Ma municipalité en ligne (12h)</p>	<p>Christian COURTES Consultant en Marketing et Communication</p>	<p>Quimper - Vendredi 10 octobre et Vendredi 17 octobre 9h à 17h Brest - Jeudi 6 novembre et Jeudi 13 novembre 9h à 17h Morlaix - Vendredi 12 décembre et Vendredi 19 décembre 9h à 17h</p>

Renseignements (inscription, tarifs...) : www.univ.brest.fr/formations-elus29